



Vosges du Sud

REPUBLIQUE FRANÇAISE ❖ DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 30/05/2023
Reçu en préfecture le 30/05/2023
Publié le 30/05/2023
ID : 090-200069060-20230523-053_2023-DE

Séance du 23 mai 2023

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace de la Tuilerie à Giromagny, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

Nombre de conseillers

En exercice : 42
Présents : 25
Absents : 17
dont suppléés : 0
dont représentés : 5
Votes pour : 30
Votes contre : 0
Abstention : 0
Suffrages exprimés : 30

Titulaires présents : M. AERENS, L. AFFHOLDER, J-L. ANDERHUEBER, O. BAZIN, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, M-J. CHASSIGNET, J. CHIPAUX, A. DOYEN, A. FENDELEUR, A. FESSLER, P. GUIGON, J-M. HUGARD, P. LACREUSE, C. LESOU, G. MICLO, P. MIESCH, S. MOREL, V. ORIAT-BELOT, E. PARROT, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, J-L. SALORT, G. TRAVERS, A. ZIEGLER

Pouvoirs : C. PARTY à J-L. ANDERHUEBER, M. LEGUILLON à P. MIESCH, E. HOTZ à C. CANAL, D. VALLVERDU à S. MOREL, E. OTERNAUD à E. PARROT

Secrétaire de séance : A-S PEUREUX-DEMANGELLE

Date de la convocation
12/05/2023

Date de publication
30/05/2023

Délibération n° 053-2023

Objet : Culture - cinéma itinérant

Vu

- l'arrêté préfectoral n°90-2022-04-08-00002 du 8 avril 2022 portant modification des statuts communautaires,

Monsieur le Président propose à Madame Elsa Lançon, Directrice de l'association Cinémas d'aujourd'hui, de présenter le projet préalablement évoqué en réunion de bureau, précisant qu'il consiste à proposer aux élèves et au grand public de la communauté de communes, de se retrouver autour d'œuvres cinématographiques.

Madame Lançon expose que le projet présenté en début d'année a évolué, notamment pour tenir compte du défaut d'un financement escompté pour l'achat de matériel. Pour l'année scolaire 2023-2024, il serait tourné vers le cinéma bien sûr, mais aussi vers l'éducation aux images. Cette première année permettrait de raviver les souvenirs du cinéma itinérant dans les Vosges du Sud, de créer du lien avec les habitants, de remettre le cinéma au centre et surtout, de « redonner envie » d'aller au cinéma !

Concrètement, cette première collaboration avec la communauté de communes et avec le soutien de la DRAC, se concrétiserait par :

- 3 séances par an pour tous les écoliers,
- 1 séance par mois et par lieu à destination du grand public (EISCAE à Etueffont, Théâtre de l'Espace la Savoureuse à Giromagny et Foyer rural à Rougemont-le-Château),
- 3 séances de cinéma en plein-air à l'été 2024,
- 1 projet participatif pour aller à la rencontre des habitants.

Monsieur le Président soumet à l'assemblée le principe de cette action qui engagerait la communauté de communes pour trois années, à raison d'une participation annuelle de 15 000 €.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VALIDE la mise en œuvre du projet présenté,
CHARGE Monsieur le Président de signer tout document relatif.

Visa préfectoral

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Luc ANDERHUEBER



La secrétaire de séance,

Anne-Sophie PEUREUX-DEMANGELLE